

Étapes préalables : Se rendre et s'authentifier sur Accès D de Desjardins. Avoir ajouté Hors Sentiers comme bénéficiaire.

- Cliquer sur « Virer » à droite de l'écran
- Sélectionner « Virement entre personnes Desjardins »
- Sélectionner « faire un virement »

Faire un virement Ajouter un b		Ajouter un bér	énéficiaire Gérer les bénéficiaires			ciaires Gérer les	Gérer les accès au guichet				
> La d > Le n > Pour com	late du virement Ple combre de viremen r recevoir un vireme ment faire, consulte	is tard doit être poi ts est optionnel. Si nt entre personnes z la <u>procédure</u> .	aucune vi aucune vi , vous dev	iu égale a aleur n'es rez être in	u 13 décembr t spécifiée, les scrit dans la lis	re 2017. virements répétitifs ser ite de bénéficiaires du t	ont effectués à la f itulaire du compte	réquence choisie de provenance d	jusqu i virei	'à nouvel c ment. Pour	ordre. savoir
Bénéf	3énéficiaire		Montar	nt (\$)	Fréquence			Date du paiement			
Hors S 815-30 Activi	Sentiers 0015-1924646 ité	tra choir -			Mainte Plus ta Chois	nant ird iir V	n	hardi 12 décemb	e 201	7	
De	Institution	are circle .				Compte					Solde (\$
0	Votre caisse	populaire				Votre compte o	opérations				136.62
0	Votre carte	de crédit									

- Devant le bénéficiaire Hors Sentiers, inscrire le montant, en dollars et en cents
- Valider la raison du virement : votre choix (exemple : Activités)
- Cocher « Plus tard »
- Dans la liste déroulante, sélectionner « une seule fois »
- À l'aide du calendrier, déterminer et sélectionner la date
- > Cocher devant le compte de provenance des fonds (compte de votre choix)
- Vérifier les informations et cliquer sur « valider »

Validation					
 > Veuillez vérifier toutes les données du ou des provenance. > Les virements en date d'aujourd'hui ne pourro > Un virement à effectuer plus tard ne peut plus 	virements : informations re nt plus être modifiés ni ann être modifié ni annulé une	latives au béné ulés une fois q fois la date pré	ficiaire, fréquence, date, nombre u'ils auront été confirmés. vue pour son exécution atteinte.	de virements, montant et co	mpte de
Identification du bénéficiaire et compte	Raison du virement	Fréquence	Date du prochain virement	Nombre de virements	Montant (\$)
Hors Sentiers 815-30015-1924646	Activité	Une fois le	1 JUN 2018	1	1,00
À partir de ce compte :					
Institution	Compte				Solde (\$)
Votre caisse populaire	XXXX- EOP Compte d'Opéra GENERAL	tions			136.62\$
Corriger	s du ou dos visconosts oi	dessus le en	monde les conditions relative	ar à Pavácution de se su se	s viroments of
j'autorise Desjardins à transférer la d	ou les sommes indiquées	de mon comp	ite aux comptes identifiés.	es à l'execution de ce ou ce	s virements et
Confirmer Annuler					
a agaa da aanfi	motion r			more	

Valider les informations et cliquer sur la case de confirmation puis sur « confirmer »

Virements entre personnes Desja	rdins			Aide 🕢 Imprime	r 🚔 Fermer
Faire un virement Ajouter un bén	éficiaire Gérer les bé	énéficiaires	Gérer les accès au guiche	t	
12 décembre 2017					
L'opération de virement pour le bénéficiaire	Hors Sentiers/Activité à v	venir sera exéc	utée le 1 juin 2018. Votre numé	ro de confirmation est 3461	7-82915.
Veuillez noter qu'une seule tentative sera et fonds.	ffectuée à la date prévue p	our la transac	tion. Il est de votre responsabili	ité de vous assurer de la dis	ponibilité des
Confirmation					
Plus tard :					
Identification du bénéficiaire et compte	Raison du virement	Fréquence	Date du prochain virement	Nombre de virements	Montant (\$)
identification du benenciane et compte		Address Andres Are	4 11 10 1 00 4 0		
Hors Sentiers 815-30015-1924646	Activité	Une tois le	1 JUN 2018	1	1,00

✓ Vous avez programmé un virement postdaté au club.

 \checkmark

- Informer le trésorier du montant, de la date du versement et de la raison
 - Fournir une image le numéro de confirmation (exemple ci-haut : 34617 82915)
 - Pour consulter les transactions en attente : voir sous « recherche d'opérations » 0

La responsabilité de l'utilisation du site Accès D et ou de la fonction virement entre personnes Desjardins relève entièrement de l'utilisateur. Le club n'est aucunement responsable de toute utilisation ni de toute modification à la fonctionnalité. Tout frais d'utilisation est à la charge de l'usager.

Pour toute information complémentaire, prière de se référer directement à Desjardins, se rendre sur le site internet de Desjardins ou sur la fiche de renseignement du virement entre personnes.